

## 10) "1981" "le changement"

-L'année 1981 apporte enfin l'"alternance" politique: les socialistes reviennent au pouvoir. Pour la première fois depuis 1936 (le Front Populaire <le "Front Popu">), un gouvernement composé de socialistes et communistes se met en place à la suite d'élections législatives mises sur le calendrier électoral après la victoire aux élections présidentielles de François Mitterrand.

-L'élection présidentielle du 26-4-1981 a les candidats suivants: Valéry Giscard d'Estaing (Président "sortant") 28,31 %, François Mitterrand 25,84 %, Jacques Chirac 17,99 %, Georges Marchais 15,34 %, Brice Lalonde, Arlette Laguiller (Le Monde du 27/2/1995: "porte-parole-patenté-de-la-classe-ouvrière-en-lutte-contre-les-possédants"), Michel Crépeau, Michel Debré, Marie-France Garaud, Huguette Bouchardeau. Ils sont cités ici dans l'ordre d'importance des votes exprimés au premier tour. **Ce n'est donc qu'au deuxième tour que Mitterrand a dépassé Giscard, grâce à l'appui des communistes et à l'absence d'un vrai accord dans la majorité entre Giscard et Chirac.** La gauche a fait bloc derrière Mitterrand dont les "110 propositions", écrites quand il était dans l'opposition, ont laissé miroiter un changement profond de la société. Une part de l'électorat des gaullistes et du centre est prête à tenter une expérience socialiste.

-Au deuxième tour (le 10 mai 1981), le score est le suivant: François Mitterrand 51,75 % et Valéry Giscard d'Estaing 48,24 %.

Mitterrand prendra donc le pouvoir après 23 ans d'opposition souvent violente (exemple, son livre: Le coup d'Etat permanent", écrit déjà en 1964 et dirigé contre De Gaulle). Grâce à lui, du moins en partie, la vieille S.F.I.O. s'est transformée en Parti socialiste. **Mitterrand se saisit tout de suite d'un droit constitutionnel de la Ve République qui est de dissoudre l'Assemblée Nationale.** Les élections des 14 et 21 juin 1981 donnent les résultats suivants: Parti socialiste 285 sièges, le Parti Communiste 44, divers gauche 4, R.P.R. 85, U.D.F. 65, divers droite 6 (total: 491). C'est surtout aux socialistes qu'à profité la dynamique majoritaire des institutions de la Cinquième République mais les abstentions au second tour ont été considérables (bien plus que celles des élections législatives de 1978). Dans l'ensemble, on peut même dire que les Français, bien que favorables au "changement", n'ont pas plébiscité aussi fort Mitterrand que De Gaulle en 1958, après l'effondrement de la IVe République.

-Le premier gouvernement Pierre Mauroy a trois ambitions:

### 1. la décentralisation

rappel: lois relatives aux départements (1871)  
lois relatives aux communes (1884)  
érection de la région en collectivité territoriale, manquée en 1969

projets: élections au suffrage universel direct des Assemblées

régionales; amoindrissement en importance des préfets,  
renforcement du rôle des élus locaux

facteurs incertains:

Le problème de la place des partis dans l'Etat: De Gaulle lui-même a dû s'accommoder des partis, et d'abord du sien qui lui a survécu, sous un autre nom (RPF >> UDR >> RPR).

Le rôle du Conseil Constitutionnel (dont le rôle est d'approuver et de contrôler les bases juridiques de nouvelles lois et de nouvelles institutions) où des personnages de l'ancienne majorité sont encore très influents.

Le Sénat aussi, où la majorité est minoritaire doit voter tout projet ou toute proposition de révision en termes identiques à ceux de l'Assemblée nationale.

## 2. la démocratie culturelle

-(après l'installation d'une démocratie politique dans les Ile et IIIe Républiques)

## 3. des nationalisations.

-Les nationalisations de 1981-1982 ont répondu à une cause idéologique et non pas technique, alors que la précédente vague (1944-1946) répondait à cette double raison. Huit groupes industriels sont nationalisés: deux usines sidérurgiques (USINOR et SACILOR), deux de la construction électrique (CGE et Thomson-Brandt), quatre aux activités diversifiées (Saint-Gobain, PUK, Rhône-Poulenc, Matra). L'Etat prend en outre la majorité chez Dassault (aérospatiale). La nationalisation touche aussi les banques: les 36 où les "dépôts" dépassent le milliard de francs (avec exception si 50 % du capital est à l'étranger). Il en reste 65 indépendantes. Les deux grandes compagnies financières (banques d'affaires) Suez et Paribas sont également nationalisées. Les modalités des nationalisations sont évidemment complexes: il faudra dédommager les actionnaires par la voie des obligations d'Etat; **les Conseils d'Administration seront tripartites**: représentants de l'Etat, ceux des secteurs intéressés, ceux des travailleurs.

L'Etat contrôle désormais 75 % des crédits et du système bancaire, détient 29 % du chiffre d'affaires de l'industrie, fait sentir son influence directe ou indirecte sur 350 entreprises et emploie 23 % des salariés de l'industrie. Les coûts pour racheter des entreprises souvent en déconfiture (et, notamment, pour tenir en vie la sidérurgie, depuis 20 ans), sont gigantesques.